OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Var



SOMMAIRE

ÉDITO	01
C'EST QUOI L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ?	02
REPÈRES CLÉS 2019	03
DES ACTEURS DE L'ACCÈS AUX DROITS ET DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ	02
DES PROJETS CO-CONSTRUITS AVEC LES FAMILLES	O5
DES SERVICES ET DES ACTIONS À DESTINATION DES ENFANTS ET DES JEUNES	06
ACTIONS AUPRÈS DES ADULTES ET DES SENIORS	07
L'INSCRIPTION DANS LE PARTENARIAT ET DANS LE TERRITOIRE	30
DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DES PROJETS	09
LE POIDS ÉCONOMIQUE	10
ANNUAIRE DES CSC ET DES EVS	11
PROJET SENACS	12
FICHE NATIONALE	13



L'édition de cette 2^e plaquette Senacs intervient dans une période de crise inédite.

Ce livret est donc l'occasion de souligner l'engagement des professionnels et des bénévoles, en première ligne des fragilités accrues des publics, en particulier les jeunes, les monoparents et les familles précaires, dans un contexte de crise sanitaire, économique et de valeurs.

Il rappelle ainsi que le rôle des centres sociaux et des espaces de vie sociale est essentiel, en tant que lieux ressources pour les habitants mais également en tant que porteurs des valeurs de la République.

Cet engagement partagé entre les équipements agréés, la Fédération des centres sociaux et la CAF, permet de renforcer nos missions et notre capacité à construire ensemble pour toutes les familles du territoire : renforcer le lien social et les solidarités, promouvoir la citoyenneté, accompagner le développement de la pensée critique, faire émerger les initiatives des habitant.e.s en tant qu'acteurs des réponses à apporter à leurs besoins...

La publication de ce deuxième livret s'inscrit par ailleurs dans la continuité du Schéma départemental des services aux familles du Var, signé cette année par 15 partenaires pour la période 2020-2023, dans une approche « parcours des publics » et une approche territoriale (Convention territoriale globale).

Ce schéma intègre désormais la dimension de l'animation de la vie sociale et positionne ainsi les centres sociaux et espaces de vie sociale en tant qu'acteurs relais majeurs des politiques familiales du département, sur les territoires. Il appelle aussi au renouvellement de nos formes d'intervention pour s'adapter aux besoins des publics, en « allant vers » et en mettant en réseau les acteurs dans les territoires.

Nous tenons bien entendu à remercier l'ensemble des structures qui ont répondu au questionnaire.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

C'EST QUOI, L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE?

Des textes fondateurs relatifs à l'animation de la vie sociale

Pour les Caisses d'allocations familiales

La Circulaire Animation de la Vie Sociale de juin 2012 (extrait)

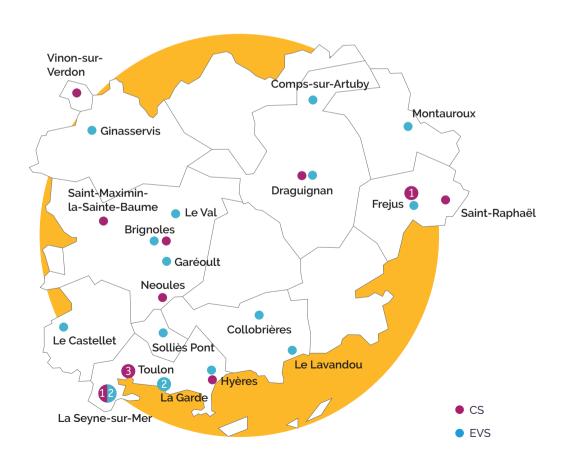
- « [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire :
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'Animation de la Vie Sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

Pour la Fédération des centres sociaux de France

La Charte Fédérale d'Angers de juin 2000 (extrait)

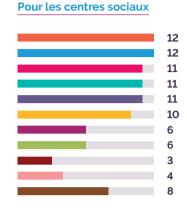
« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

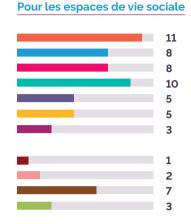


REPÈRES CLÉS 2019

Champs d'activités

Accès à la culture
Lutte contre l'isolement
Vieillissement et bien vieillir
Éducation
Lutte contre les exclusions
Lutte contre les discriminations
Emploi / insertion
Accès aux soins
Logement / habitat
Transport / mobilité
Accompagnement numérique
Handicap







Ainsi, 2 champs d'intervention principaux se distinguent:

- le soutien à l'éducation et à la parentalité
- l'accès aux droits

Territoire d'intervention



Centres sociaux

10 en milieu urbain

2 exclusivement en milieu rural

En milieu urbain :

25% des centres interviennent sur un quartier,

37% sur plusieurs quartiers,

38% sur la commune entière.



Espaces de vie sociale

4 se situent en zone rurale, dont un en zone de revitalisation rurale.

Adhésions / usagers

Centres sociaux

11 547 usagers ponctuels participent aux actions et aux projets des centres.



2 094 adhésions individuelles

2831 adhésions familiales

Espaces de vie sociale

6 063 usagers participent aux actions et aux projets des 11 EVS.



1 553 adhésions individuelles

848 adhésions familiales

DES ACTEURS DE L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA CITOYENNETÉ

Une fonction d'accueil et d'écoute



Les centres sociaux organisent une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations: Une offre globale d'information, d'orientation, et de facilitation en matière d'accès aux droits au sens large.

Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.

Les centres sociaux ont aussi développé :

- · des actions avec leurs propres ressources,
- des permanences sociales et/ou administratives,
- des actions de prévention notamment par des informations collectives.

Certains disposent de **permanences** d'institutions, de points relais, etc. au sein de leurs locaux.

Accès aux droits et inclusion numérique



développent des actions afin de faciliter l'inclusion numérique sur les territoires et auprès de leurs publics.



disposent d'une permanence juridique. D'autres accueillent des permanences d'institutions, de points relais, etc..

1 232 personnes reçues en rendez-vous par 3 centres sociaux et accompagnées pour des démarches administratives, de conseils juridiques, etc.

11 espaces de vie sociale développent des actions autour de l'accès aux droits,

5 espaces de vie sociale, des actions de lutte contre la fracture numérique.

Acteurs de la démocratie locale



Les structures favorisent notamment l'inscription des habitants dans les instances de démocratie participative locales.

- **5** centres sociaux et **6** EVS sont impliqués dans des **conseils citoyens**,
- 3 centres sont membres de jury d'attribution des fonds de participation des habitants.

DES PROJETS CO-CONSTRUITS

AVEC LES FAMILLES



Tous les centres sociaux du Var bénéficient d'un agrément ACF « Animation collective famille », en complément de l'agrément socle.



Ils s'appuient ainsi sur une référente « famille » diplômée pour mettre en oeuvre un projet spécifique aux problématiques familiales repérées sur le territoire d'intervention du centre social. Elle développe des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales. Elle coordonne les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social et facilite l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.



Les projets collectifs famille des centres sociaux se concrétisent par :

12 centres sociaux

des manifestations festives avec par exemple des journées co-construites avec les habitants autour de thématiques divers 11 centres sociaux

des ateliers parents/enfants: soirées jeux, ateliers cuisine, ateliers créatifs...



centres sociaux

des sorties familiales pour favoriser l'accès aux loisirs et à la culture



centres sociaux

des actions d'accompagnement à la scolarité dans le cadre du CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) où l'implication des parents est encouragée



11 centres sociaux

des groupes d'échange et de débat



5 centres sociaux des Lieux d'Accueil Enfants Parents



11 centres sociaux

des actions intergénérationnelles: séjours intergénérationnels enfants/seniors, sorties de découverte de la ville



6 centres sociaux

des accompagnements de projets de départ en vacances pour plusieurs familles



1 centre porte un RAM itinérant.

DES SERVICES ET DES ACTIONS À DESTINATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

Les équipements de l'animation de la vie sociale déploient des actions à destination de tous les âges.

Centres sociaux

Espace de vie sociale



O-3 ans Petite enfance 615 enfants et 528 familles 4 lieux d'accueil enfants-parents, 1 relais assistantes maternelles et 2 accueils de loisirs maternels 141 enfants 1 EVS propose un Lieu d'Accueil Enfants-Parents.



4-10 ans Enfance **1 697** enfants

1009 enfants



11-14 ans Jeunesse 1230 adolescents

410 adolescents



15-17 ans Jeunesse 795 adolescents

194 adolescents



16-25 ans (actions hors agrément jeunesse et sports)

486 jeunes

255 jeunes

ACTIONS AUPRÈS DES ADULTES ET DES SENIORS

Adultes





Tous les centres sociaux et espaces de vie sociale développent des actions à l'attention des adultes, principalement autour de la culture et des loisirs.



adultes de 26 à 59 ans touchés dans les centres sociaux



adultes de 26 à 59 ans touchés par les activités des **EVS**.



Les centres sociaux jouent un rôle clé dans l'intégration sociale et professionnelle de leurs usagers avec des actions d'apprentissage du français (8 centres) et d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Seniors

Tous les centres sociaux développent des actions « bien vieillir » à l'attention du public seniors, surtout dans les domaines suivants :

- lutte contre l'isolement social (9 centres),
- actions de prévention santé (11 centres),
- lutte contre la précarité (4 centres).





1 772 seniors participent aux activités des centres sociaux du département, chiffre en progression par rapport à l'année 2018.

L'INSCRIPTION DANS LE PARTENARIAT ET DANS LE TERRITOIRE

Partenariats formalisés



Un centre social est un acteur de proximité sur le territoire. Il s'inscrit dans les dynamiques partenariales et développe des actions dans les domaines où les besoins de la population apparaissent, en lien avec les acteurs institutionnels du territoire et en coopération avec les acteurs de terrain.

Ce partenariat est large, riche et très actif.

Il regroupe la Caisse d'allocations familiales, les communes ou l'intercommunalité, les acteurs associatifs du territoire, le Conseil départemental, la Carsat, la Mutualité sociale agricole et le Conseil régional, l'Education Nationale et les acteurs éducatifs d'un territoire, l'Etat (DDCS, Politique de la ville), les acteurs de l'insertion professionnelle, des acteurs privés et des entreprises, des bailleurs sociaux.

La fonction ressource des centres sociaux sur leur territoire

Ils participent du dynamisme associatif des territoires en assurant notamment une fonction ressource auprès des petites associations, des bénévoles et des acteurs citoyens. Ils contribuent ainsi à la valorisation des initiatives et des ressources sur un territoire.



12 centre sociaux ont assuré une fonction de services: photocopie, prêt de salle, de matériel...



11 ont assuré une fonction ressource: montage de projet, de budget, formation...



9 ont intégré une activité associative dans le projet du centre social et organisée dans ses locaux.



participent à la **co construction et à l'animation** d'instances sur
le territoire

- 1 dans un conseil municipal de jeunes
- 3 dans des conseils de quartiers
- 5 dans des conseils citoyens

12 centres sociaux

sont impliqués sur le **territoire avec les acteurs éducatifs**

- 10 avec l'Éducation Nationale
- 6 avec l'éducation spécialisée
- 8 avec des associations éducatives
- 6 dans le cadre d'un **PEDT**

Les espaces de vie sociale peuvent aussi prendre part aux conseils de quartier.

DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DES PROJETS

Le bénévolat au service du projet :



349 personnes impliquées dans les **instances** de **gouvernance** :

243 pour les centres sociaux 106 pour les espaces de vie sociale



3 929 heures de bénévolat

1 420 heures dans les centres sociaux

2 509 heures pour les espaces de vie sociale.

Le bénévolat au service des actions :

Centres sociaux

619 bénévoles engagés

220 bénévoles d'activité réguliers

399 bénévoles d'activité ponctuels 32 001 heures de bénévolat

Espaces de vie sociale

330 bénévoles

193 bénévoles réguliers



Soit 13 782 heures de bénévolat



Les **bénévoles** engagés tout au long de l'année permettent de **faire vivre les activités** d'accompagnement à la scolarité et d'alphabétisation.

Ils sont engagés dans:

- les CLAS.
- les ateliers d'apprentissage du français,
- les ateliers adultes/enfants (jeux, cuisine...),
- les activités du secteur familles/séjours,
- les activités proposées aux seniors,
- les manifestations festives.

Des formations proposées au sein des centres sociaux

74 bénévoles formés en 2019.

majoritairement des formations en lien avec les activités proposées : méthodes d'apprentissage adaptées pour les enfants, méthodologie pour les ateliers d'alphabétisation, gestion des conflits, formation BAFA...

LE POIDS ÉCONOMIQUE

Budget

Centre sociaux



7 221 996 € au total en 2019.

Budget moyen : 643 500 €
Budget minimum : 311 016 €
Budget maximum : 1 145 968 €

masse salariale dans les centres sociaux (sans les contributions volontaires) 4 585 117 € soit 60 % du budget global.

Espaces de vie sociale



1 597 546 € au total en 2019.

Budget moyen : 139 910 €
Budget minimum : 64 245 €
Budget maximum : 262 542 €



Une équipe salariée au service du projet



330 salariés différents ont travaillé dans les centres sociaux du Var.

Nombre de salariés en ETP moyen en 2019

96 CDI (hors emplois aidés)

4 CDII

23 CDD (hors emplois aidés)

64 emplois aidés (soit **55 ETP** moyen sur l'année)

Ces professionnels sont compétents et formés: **Direction : 42**% de niveau 1 et **58**% de niveau 2

Référents Famille : 42% de niveau 2 et 58% de niveau 3 Référents jeunesse : 34% de niveau 2, 34% de niveau 3

et 8% de niveau 1



17 salariés ont suivi une formation qualifiante et

56 une formation non qualifiante

ANNUAIRE DES CSC ET DES EVS 2019

Centres sociaux

Centre Social et Culturel Toulon centre

Place de la visitation 83000 Toulon

Centre Social et Culturel Toulon est

1624 Vieux chemin de Sainte Musse 83137 Toulon

Centre Social et Culturel Toulon ouest

119, Chemin du temple 83200 Toulon

Centre Social et Culturel Nelson Mandela

34 Esplanade Josiane Christine -Quartier Berthe 83514 La Sevne-sur-mer

Centre Social et Culturel La maison du partage

Vinon-sur-Verdon 162 avenue de la Libération 83560 Vinon-sur-Verdon

Maison des Initiatives Sociales et Culturelles de Brignoles

Rue des Déportés 83170 Brignoles

Centre Social et Culturel inte communal du Val d'Issole – Louis Flandin

7 Avenue de Provence 83136 Néoules

Centre Social et Culturel Martin Bidouré de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Place Martin Bidouré 83470 Saint Maximin-la-sainte-Baume

Centre Social et Culturel de Draguignan

296, boulevard Marcel Pagnol 83300 Draguignan

Centre Social et Culturel de St-Raphaël

Logis et Bd de l'Aspé Bt D1 83700 Saint Raphaël

Centre Social et Culturel de L'Agachon

397, avenue de l'Agachon 83600 Fréjus

Centre Social et Culturel ISA Hyères

12, rue de Verdun 83400 Hyères

Espaces de vie sociale

AMIQ (Association Maison intergénérationnelle de quartier)

64 Chemin Aimé Genoud 83500 La Seyne-sur-mer

Val des Rougières

Quartier du Val des Rougières Bat D. 83400 Hyères

Nouvel Horizon

La Présentation

La Présentation Bât. B 131 Allée Emile Pratali 83500 La Seyne-sur-mer

MIS La Beaussière

435 Avenue Jacques DUCLOS 83130 La Garde

MIS La Planquette

199 mail de la Planquette 83130 La Garde

Castellet Plus

560 Boulevard des Acacias 83330 Le Castellet

La Fabrique

60-62 Rue de l'observance 83300 Draguignan

Collectif animation Artuby

Jambron

Place Farnier Salle André Gaymard 83 840 Comps sur Artuby

Loisirs et Fêtes

Lieu dit les Esterets du Lac 83440 Montauroux

FRJEP

Mairie

83066 Ginasservis

Familles rurales Gareoult

10 Boulevard de la Libération 83136 Gareoult

Acoord'heures en Provence Verte

10 Place Cavaillon 83170 Brignoles

Bilbok

22 place Gambetta 8 3143 Le Val

Club 210

11 Rue Georges CISSON 83210 Sollies Pont

EPAFA

46 Rue Sigaudy 83600 FREJUS

La Passerelle

6 Rue Lamartine 83610 Collobrière

Art et Si

10 Avenue Franklin Roosevelt 83980 Le Lavandou

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :

www.senacs.fr

FICHE NATIONALE

- → Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF
- → Un co-pilotage local entre le réseau des Caf et des centres sociaux
- → Une ouverture à l'ensemble des espaces de vie sociale dès 2018

CENTRES SOCIAUX

centres sociaux agréés CAF

en zone urbaine 23%

en zone rurale

ESPACES DE VIE SOCIALE

1341

EVS agréés CAF 41%

en zone urbaine en zone rurale

59%

63000

salariés

+ de 7200 salariés représentant en moyenne 2,9 ETP par structure

+ de 112 000

bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière + de 29 000

bénévoles à la gouvernance des gestions associatives + de 40 500

bénévoles d'activités

+ de 11000

bénévoles administrateurs

DENSITÉ DE RÉPARTITION DES STRUCTURES

Entre 2 et 15 structures

Entre 15 et 30 structures

Entre 30 et 45 structures

Entre 45 et 60 structures

Entre 60 et 75 structures

Plus de 75 structures

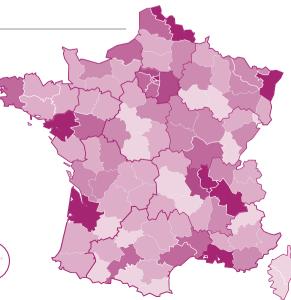














SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

WWW.senacs.fr



